(Exhibit "F 19.")

OTTAWA, 19 mars 1884.

"F. H. Ennis, Ecr.,

"Secrétaire, ministère des Travaux Publics, " Ottawa.

"Monsieur,—En examinant le duplicata de notre soumission pour le bassin de

radoub d'Esquimalt, nous avons découvert les erreurs suivantes:

"Erreurs cléricales.—Item 4: le prix par verge cube, indiqué dans la soumission est 33 centins. Il aurait dû être de \$1.33. Item 6: le prix de la verge cube porté dans la soumission est de \$4.50. Il aurait dû être de \$14.50. Item 302. Cet item est représenté par \$2,500, au lieu de \$25,000.

Les prix donnés dans la soumission pour les items 191, 192, 193 et 258, respectivement, sont les taux par unité; et le prix pour l'item 287 est le prix du fer par

"En conséquence, nous vous prions respectueusement, de vouloir bien nous permettre d'amender notre soumission en y insérant ces corrections, et si cette permission ne peut pas nous être accordée, nous désirons retirer notre soumission, et nous demandons que notre chèque nous soit remis.

"Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

"Vos obéissants serviteurs,

"STARRS ET O'HANLY."

"OTTAWA, 14 avril 1884.

(Exhibit "G 19.")

"L'hon. Sir HECTOR LANGEVIN,

"Ministre des Travaux Publics,

"Ottawa, Ont.

"Monsieur,—En conformité d'une annonce demandant des soumissions pour la construction du bas-in de radoub de la Colombie-Anglaise, nous avons eu l'honneur

de faire une soumission pour ces travaux.

"Nous constatons qu'en faisant notre estimation, nous avons fait une erreur sérieuse, si sérieuse, en réalité, qu'il nous serait impossible de faire l'ouvrage pour le prix demandé dans notre soumission, telle quelle a été présentée. Dans ces circonstances, nous vous prions respectueusement de nous permettre de corriger notre soumission, ou à défaut de cela, de retirer notre soumission.

"Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

"Vos obéissants serviteurs,

STARRS ET O'HANLY.

(Exhibit "H 19.")

"OTTAWA, 24 octobre 1884.

"A l'honorable Sir HECTOR LANGEVIN, K.C.M.G., "Ministre des Travaux Publics. "Ottawa.

"Honorable monsieur,-Nous constatons que nous avons fait une erreur dans quelques-uns des items de notre soumission pour le bassin de radoub d'Esquimalt, C.A., et nous constatons aussi que nos prix sont généralement trop bas.

"En conséquence, nous estimons qu'il ne serait pas prudent de prendre le con-

trat, et qu'il n'est pas de l'intérêt public que nous entreprenions ces travaux.

"En conséquence, nous demandons qu'il nous soit permis de retirer notre soumission, et nous vous prions de vouloir bien ordonner que notre chèque nous soit remis.

"Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

"Vos obéissants serviteurs, "STARRS ET O'HANLY.